

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 3 (1937)

Heft: 52

Artikel: En Suisse romande : le mois cinématographique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le mois cinématographique

On ne peut pas dire qu'avril et mai ont été favorables au point de vue des recettes, en notable diminution sur l'an dernier. Il est vrai, qu'à quelques exceptions près, l'on n'a pas assisté à la sortie de films d'un intérêt spécial. Quoi qu'une certaine reprise des affaires en général ait eu lieu à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, les cinémas n'en ont pas bénéficié autant qu'on pouvait le prévoir. Fribourg et Sion continuent à avoir une censure sévère qui gêne beaucoup une exploitation normale puisque certains gros succès commerciaux acceptés partout ailleurs ne peuvent voir le jour dans ces deux cantons catholiques.

Genève et Lausanne restent les principaux centres où les nouveaux films font leurs premières armes et où ils doivent trouver la quasi-totalité de l'amortissement de leur prix d'achat si celui-ci est bien compris. Depuis le début de mai, au dire de nombreux loueurs, Lausanne l'emporte quant au chiffre de recettes en général. Est-ce que le public lausannois est moins blasé ou est-ce que l'exploitation est mieux comprise? Mais voilà le beau temps, ennemi du cinéma: faisons comprendre sans cesse au public que les salles obscures sont l'endroit rêvé pour trouver une agréable fraîcheur tout en assistant à un excellent spectacle.

La critique unanime a réservé un accueil spécialement chaleureux aux VERTS PATURAGES (THE GREEN PASTURES) œuvre de la Warner Bros First National, un mystère inspiré de la Bible. Ce film, auquel il faut reconnaître une rare originalité, a généralement plu aux spectateurs fort nombreux que le titre n'a pas éloigné. Heureusement pour le bon cinéma qu'un vif succès est venu couronner cette extraordinaire réussite. Elle apporte sur nos écrans une traduction impeccable et définitive de la Bible, imaginée par de petits noirs de la Louisiane avec, tout ensemble, le visage grave et naïf, les voix profondes des acteurs nègres, les chœurs puissants et harmonieux d'Hall Johnson, accompagnés d'une interprétation particulièrement simple et cordiale. Certains tableaux sont fort majestueux et sont soulignés par des negro spirituals d'une profonde religiosité. En un mot, voilà une production de tout premier plan.

Mais à cette époque de soucis quotidiens, les foules veulent rire, ce qui explique le gros succès de MES-SIEURS LES RONDS-DE-CUIR, une réalisation d'Ives Mirande d'après l'œuvre de Courteline avec le sympathique Lucien Baroux dans un des ses meilleurs rôles et des DEGOURDIS DE LA 11^{ème} avec Fernandel. Les amateurs de films d'espionnage ont été fort bien servis avec L'HOMME A ABATTRE suite du Deuxième Bureau avec Jean Murat, Jules Berry et Viviane Romance et CODE SECRET (M.G.M.) avec William Powell et Rosalind Russell. Ces deux productions sont fort intéressantes à titre divers. La première nous montre à nouveau le beau capitaine Benoit roulant les Allemands

avec une facilité toute cinématographique; quant à la seconde, plus objective, plus respectueuse de la réalité, elle nous fait assister à une captivante séance de déchiffrement des dépêches.

Signalons encore VIVRE SA VIE, fort agréable histoire d'amour contée par W. S. Van Dyke, à qui nous devons «San-Francisco». L'héroïne est Joan Crawford, dans un de ses bons jours. L'EMPERREUR DE CALIFORNIE, l'œuvre de Luis Trenker qui obtint la plus haute récompense à la Biennale de Venise, n'a pas eu le succès espéré. Somme toute, l'épopée du Suisse Johann Suter à la recherche de l'or en Amérique a laissé le gros public passablement indifférent. Dommage, car la qualité du film méritait mieux. Il en est de même de L'ASSAUT d'Henry Bernstein.

Par contre un cinéma de Lausanne a eu la bonne idée de profiter du 25^{ème} anniversaire du naufrage du Titanic pour reprendre ATLANTIC, version française vieille d'au moins sept ans. La copie était encore passable quoique l'on se rendait fort bien compte que sa réalisation datait du début du sonore. Néanmoins le résultat financier fut excellent, supérieur à celui de premières semaines dont nous aurons la courtoisie de ne pas parler. Les amateurs de danse ont été gâtés avec TOPHAT où se prodigue le couple Fred Astaire-Ginger Rogers. Et naturellement, il faut signaler aussi le triomphe des actualités où les Fêtes du Couronnement tinrent une place importante.

«Für ein schweizerisches Tonfilmatelier»

Im «Volksrecht» vom Freitag den 21. Mai 1937 ist ein Artikel erschienen «Für ein schweizerisches Tonfilmatelier», der nicht ohne Erwiderung bleiben darf. Sind doch die darin aufgeführten Angaben und Projekte, so sehr sie auch auf den ersten Blick für den Laien bestechend erscheinen mögen, auf derart phantasiervollen Voraussetzungen aufgebaut, dass sie einer genauen, fachmännischen Prüfung nicht standhalten können.

Das Projekt sieht vor: einen Verkauf von 700,000 Gutscheinen im Totalbetrag von Fr. 3,200,000.— und zwar 400,000 Gutscheine à Fr. 3.—, 200,000 Gutscheine à Fr. 5.— und 100,000 Gutscheine à Fr. 10.—.

Da der Durchschnittspreis pro Kinobesucher in der Schweiz Fr. 2.— bis 2.50 beträgt, würde das einer Gesamtbesucherzahl von nahezu 1½ Millionen entsprechen.

Laut Angabe des Artikelschreibers selbst beträgt der tägliche Durchschnittsbesuch in der Schweiz 100,000 Besucher und somit in der Woche ca. 700,000 Besucher. Nach dieser Ausrechnung müsste also dieser spezielle Film schon die doppelte Zahl von Besuchern in der ganzen Schweiz aufweisen. Dabei übersieht der Einsender folgende wichtige Tatsache:

die durchschnittliche tägliche Kinobesucherzahl von 100,000 erstreckt sich auf über 300 Theater der Schweiz, die ca. 80 verschiedene Filme täglich spielen. Auf einen